



Syndicat de Recherches et d'Etudes
Nord Ouest de Rennes
Place JaneBeusnel
35760 MONTGERMONT
Tél. 02 99 68 84 11
Télécopie 02 99 68 84 35

Monsieur Laurent PRIZÉ
Président du Syrenor

Montgermont le 22.12.2020

N/Réf : LP/RS/CJ/MN

Objet : Information relative aux activités de l'École de Musique et de Danse dans ce contexte exceptionnel.

Bonjour Madame, Monsieur,
cher élève, cher parent d'élève,

A l'annonce du confinement le 30 octobre 2020 et à l'instar de l'expérience du printemps dernier, nous nous sommes fixés comme objectifs la mise en place :

- D'un lien hebdomadaire entre l'enseignant et son élève pour les cours d'instrument,
- D'outils pédagogiques adaptés aux élèves et aux enseignants pour les cours collectifs en Musique et en Danse.

La mobilisation et l'engagement sans faille de nos équipes pédagogique et administrative nous ont permis la continuité de nos cours à distance que vous avez été près de 70 % à suivre.

Malgré tout, nous avons bien conscience que ces conditions d'enseignement à distance sont « dégradées ».

La parution du décret n°2020-1582 du 14 décembre 2020, ne nous a pas permis de réouvrir notre École de Musique et de Danse en présentiel le 15 décembre dernier comme nous l'aurions souhaité.

Le décret n°2020-1582 du 14 décembre 2020 fait référence à la notion de spectacle vivant, *produit ou diffusé par des personnes qui, en vue d'une représentation en public d'une œuvre, s'assure la présence physique d'au moins un artiste du spectacle.*

Les salles qui sont mises à notre disposition gracieusement par les collectivités n'ont pas pu être ouvertes pour accueillir nos cours.

La commission de l'école de musique et de danse du Syrenor qui s'est réunie le jeudi 17 décembre dernier a proposé l'organisation de cours en présentiel pendant les périodes de vacances scolaires de février, avril et la semaine du 05 juillet 2021 en complément des cours à distance. Nous tenions à vous partager cette proposition qui devra être validée par le bureau syndical dans les premiers jours de 2021, sous réserve que les conditions d'accueil sanitaires le permettent à nouveau.

Soyez assuré que nous sommes vigilants à toute évolution qui nous permettrait de retrouver un fonctionnement normal, dès que possible, et dans le respect des protocoles sanitaires. Nous vous tiendrons informé dans les meilleurs délais.

La situation sanitaire actuelle demeure préoccupante et nous avons, depuis le début de cette pandémie, toujours privilégié la sécurité de tous les usagers (les élèves) et les salariés du Syrenor en respect des consignes des autorités qui s'imposent à nous tous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, cher élève, cher parent d'élève, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Robert SURCOUF,
Vice-président de l'Ecole de Musique et de Danse

M. Laurent PRIZÉ,
Président du Syrenor.

